



ASSOCIATION  
DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES DE LAVAL  
LAURENTIDES LANAUDIÈRE

**RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC**

MÉMOIRE DÉPOSÉ À

MONSIEUR LUC FORTIN,

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

« UN NOUVEAU CHAPITRE CULTUREL POUR LE QUÉBEC »

26 août 2016



## Présentation de l'ABPLLL:

Créée en 1984, l'Association des bibliothèques publiques de Laval Laurentides Lanaudière (ABPLLL) a pour but le développement et la promotion des intérêts des bibliothèques publiques, la mise en commun des expertises, ainsi que l'entraide entre les gestionnaires des bibliothèques publiques de la région. L'ABPLLL regroupe 36 municipalités et 2 Réseaux BIBLIO, ce qui représente plus de 150 portes ouvertes sur le savoir.<sup>1</sup>

Son objectif principal est de faciliter la transmission des connaissances entre les professionnels membres du regroupement, de stimuler le partage de bonnes pratiques et de favoriser le développement de projets collaboratifs. L'ABPLLL rassemble une communauté professionnelle dynamique et reconnue par les pairs comme étant un modèle de concertation au Québec. Plusieurs projets d'envergure sont issus de notre regroupement : Ma tente à lire, Biblio-Aidants, le Club des Aventuriers du livre, Le Fouineur, pour ne nommer que ces quelques exemples.

## Résumé

Le territoire Laval Laurentides Lanaudière est marqué par d'importantes disparités en termes d'investissement dans les bibliothèques. Une analyse de la contribution annuelle par habitant consentie par les villes pour leur bibliothèque, montre que nous retrouvons dans cette région des villes qui se classent parmi les meilleures au Québec et aussi, malheureusement celles qui se placent en queue de peloton. Ainsi, si Rosemère et Sainte-Thérèse figurent au palmarès des dix meilleures villes en ce sens, des villes comme Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Lin-Laurentides et Sainte-Sophie<sup>2</sup> se sont retrouvées sur la liste des pires villes selon un article paru dans *La Presse* en 2014.<sup>3</sup>

Le même constat se pose lorsqu'il est question de l'étendue des heures d'ouverture ou du nombre de professionnels à la tête de ces bibliothèques. Malgré que la formation en bibliothéconomie et sciences de l'information soit exclusivement associée à la gestion des bibliothèques, très peu de villes de notre regroupement ont misé sur l'embauche d'un spécialiste pour diriger leur bibliothèque et nous croyons que cette réalité résulte du fait que la mission des bibliothèques publiques telle qu'établie par l'UNESCO dans son manifeste<sup>4</sup> n'est pas systématiquement reconnue. Plusieurs décideurs restreignent le rôle de la bibliothèque à une offre de loisirs. Nous retrouvons donc des bibliothécaires professionnels en poste dans seulement 18 villes de notre regroupement. Par ailleurs, la majorité de ces professionnels- près de 60%- sont à l'emploi de trois villes d'envergure (Repentigny, Terrebonne, Laval).

<sup>1</sup> Laval Laurentides Lanaudière couvre un territoire de 33 099 km<sup>2</sup> et une population de 1 515 228 habitants.

<sup>2</sup> Investissement des villes : Rosemère (75,77 \$/hab), Sainte-Thérèse (67,17 \$/hab), Sainte-Agathe-des-Monts (19,57 \$/hab), Saint-Lin-Laurentides (16,36 \$/hab) et (Sainte-Sophie 10,20 \$/hab).

<sup>3</sup> Réjean Savard, « Des villes où il fait bon lire », *La Presse+*, 21 novembre 2014, Section Débats, écran 3.

<sup>4</sup> [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html)

Néanmoins, sans égard à leur indice de richesse, certaines petites municipalités comme Lorraine, Notre-Dame-des-Prairies, Mont-Laurier ou Lachute ont misé sur l'expertise d'un bibliothécaire pour diriger leur bibliothèque. Cela se répercute dans le dynamisme de leur offre de service. Par exemple, les collections de chacune de ces bibliothèques comportent un ratio de plus de 3 livres par habitant, ce qui est reconnu comme un niveau de service excellent.<sup>5</sup> De plus, à Lorraine, les abonnés peuvent se prévaloir d'une collection diversifiée de livres numériques, Mont-Laurier a développé une collection spéciale de beaux-livres, Notre-Dame-des-Prairies s'enorgueillit du succès de ses *Déjeuners littéraires* dont la programmation attire plus d'un millier de personnes par an, Lachute inaugurera une nouvelle bibliothèque en 2017. Voilà certes des initiatives qui font des bibliothèques des institutions dynamiques et qui incitent leurs citoyens à les fréquenter assidûment.

Réjean Savard, professeur de bibliothéconomie à l'Université de Montréal, soutient que plusieurs villes « n'ont pas encore fait le constat que la bibliothèque publique est un investissement plutôt qu'une dépense. »<sup>6</sup> Une étude menée à Toronto établit que pour chaque dollar investi dans une bibliothèque publique, la communauté en retire des bénéfices chiffrés à 5,63 \$.<sup>7</sup> En fait, il est démontré que pour chaque point de pourcentage gagné par un état en littératie, le PIB augmente de 1,5%.<sup>8</sup>

Or, en l'absence d'un texte québécois établissant clairement la mission des bibliothèques publiques et de normes gouvernementales pour assurer un service de qualité, nous croyons que le développement des bibliothèques et l'investissement leur étant consacré est tributaire des orientations de chaque ville. Les lignes directrices recommandées conjointement par l'Association des bibliothèques publiques du Québec et Bibliothèques et Archives nationales du Québec agissent en tant que guide pour la communauté professionnelle, mais n'obtiennent pas toujours la reconnaissance des élus municipaux, puisqu'il n'existe pas d'incitatif financier ou de directive gouvernementale associés. Ainsi, l'investissement financier d'une ville pour sa bibliothèque est le reflet de sa politique culturelle locale et sa priorisation peut varier au fil du temps et selon les équipes en place.

Finalement, nous sommes d'avis qu'un texte gouvernemental québécois définissant la mission des bibliothèques publiques et leur cadre d'intervention serait un outil pour les professionnels et leur permettrait de rattacher leurs actions et projets à une autorité plus proche du milieu municipal que ne l'est l'UNESCO.

---

<sup>5</sup> Bibliothèques d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec. Montréal : ASTED, 2011.

<sup>6</sup> Réjean Savard, « Des villes où il fait bon vivre », La Presse+, 21 novembre 2014, Section Débats, écran 3.

<sup>7</sup> So Much More : The Economic Impact of The Toronto Public Library on the City of Toronto. 2013

<sup>8</sup> Statistique Canada 2014.

## Huit grands principes

L'ABPLLL reconnaît la pertinence de l'ensemble des principes qui sous-tendent la réflexion entourant le développement de la nouvelle politique culturelle du Québec. L'accès à la culture sous toutes ses formes est une préoccupation constante pour le milieu des bibliothèques publiques, lesquelles misent sur la participation citoyenne et la diversité artistique, de même que sur l'appui renouvelé de l'État pour mener à bien leur mission.

Par contre, trop souvent restreintes à un rôle de loisir auprès des instances municipales ou gouvernementales, les bibliothèques publiques gagneraient à être reconnues en tant qu'actrices de premier plan en éducation, puisqu'elles soutiennent les citoyens dans leurs apprentissages, découvertes et innovations et ce, à toutes les étapes de leur vie.

## Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise ?

Les bibliothèques publiques sont bien placées pour contribuer aux efforts de la municipalité dans l'établissement de la vie culturelle et elles doivent faire partie de la solution en jouant un rôle stratégique afin de soutenir les stratégies municipales.

En ce qui concerne l'offre de service elle-même, la priorité serait de développer un mécanisme pour assurer une uniformité dans l'ensemble des villes. Autant du point de vue de la gratuité, de l'accessibilité, des collections que des programmes offerts, l'analyse des indicateurs de gestion fait ressortir de fortes disparités dans nos régions.<sup>9</sup> Nous croyons que la principale raison est que la reconnaissance de la mission des bibliothèques publiques n'est pas acquise dans la société québécoise et qu'il en résulte une incompréhension de leurs valeurs culturelle, économique et sociale au sein de sa communauté. Un texte québécois définissant la mission des bibliothèques publiques et les reconnaissant comme un acteur important dans les apprentissages est primordial pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle de catalyseur social.

Également, des mesures incitatives devraient être envisagées pour diminuer l'écart entre les bibliothèques dans la prestation de service. Si les lignes directrices devenaient de véritables normes de qualité, elles permettraient aux dirigeants d'évaluer la performance de leur bibliothèque et d'orienter son développement en conséquence. À cet égard, l'initiative récente du ministère de lier la gratuité à une bonification de la subvention par le biais de l'appel au développement de collections a eu une des répercussions positives dans notre région. Après plusieurs années, certaines villes ont profité de l'occasion pour mettre fin à la tarification de l'abonnement ou à la location payante de collections spécialisées. Il faudrait cependant une mesure de contrôle pour s'assurer que ces sommes supplémentaires soient systématiquement réinvesties dans les services de la bibliothèque.

<sup>9</sup> Chiffres extraits de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques 2014.

Pour permettre à la bibliothèque d'être un véritable troisième lieu, il faut lui attribuer des normes de qualité autant au niveau des services que des installations. Certaines villes ont investi dans de nouvelles constructions pour leurs bibliothèques au cours des dernières années (Blainville, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Saint-Hippolyte) et elles sont devenues des modèles inspirants pour nos régions comme pour le Québec, car en plus de redéfinir l'espace dans une perspective architecturale, ces villes ont bonifié leur offre de service conformément aux recommandations des *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*<sup>10</sup>. De son côté, afin d'offrir un véritable service de proximité, L'Assomption a réinventé le modèle en imaginant sa succursale *Livre-Service* complètement automatisée et implantée dans un dépanneur à fort achalandage.

Ces initiatives ont permis un positionnement stratégique pour les bibliothèques concernées et les mois qui ont suivi leur inauguration ont fait hausser en flèche les statistiques d'abonnement et de fréquentation.

Aucun service de bibliothèque ne peut survivre sans une implication du citoyen en amont de la refonte complète d'un service. Lieu démocratique par excellence, la bibliothèque devrait placer le citoyen au cœur de ses réflexions et agir dans une approche de co-design. La consultation et une participation citoyenne aux différents comités (développement de collection, de clubs de lecture et programme d'animation...) doivent influencer les décisions municipales afin de tendre vers une véritable bibliothèque de troisième lieu. La responsabilisation du citoyen devient ainsi un atout.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- Que les principes de gratuité et d'accessibilité pour les bibliothèques publiques fassent partie intégrante de la *Politique culturelle du Québec* pour l'ensemble des municipalités.
- Qu'une mesure incite l'implication citoyenne en amont des projets de développement d'une bibliothèque.
- Que les *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques* soient formellement reconnues comme véritable référence en tant que normes de qualité à atteindre.

#### **Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local) ?**

Les bibliothèques publiques s'intègrent avantageusement au cœur de la communauté pour en faire un lieu dédié à la fois à l'information, à l'auto-formation et à l'intégration sociale, économique et culturelle dans une approche informelle.

<sup>10</sup> Bibliothèques d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec. Montréal : ASTED, 2011.

Les bibliothèques sont aussi à l'affût des différents facteurs de développement et de changement d'une société. Parmi ceux-ci : le vieillissement de la population, les inégalités sociales et la diversité culturelle de plus en plus présents dans nos communautés. Les bibliothèques étant un service de proximité et de première ligne, elles s'avèrent le lieu culturel le plus fréquenté et deviennent un partenaire naturel pour rejoindre des clientèles aux besoins spécifiques et mettre en œuvre des programmes innovants.

Biblio-Aidants, T.A. Biblio, Biblio-Troubadours, Les mots d'amour, Les journées d'accueil des communautés culturelles<sup>11</sup> sont des exemples de réussite en ce sens. Néanmoins, le réflexe de travailler en concertation avec la bibliothèque municipale lorsqu'il est question d'éducation, d'économie ou de santé n'est pas encore bien ancré chez les décideurs. Il est pourtant nécessaire que l'ensemble des intervenants de la communauté aient une vision commune et stratégique pour coordonner les actions et valoriser la vie culturelle et communautaire. En ce sens, la bibliothèque doit non seulement être perçue comme un partenaire idéal, mais aussi comme un levier pour rejoindre la clientèle-cible.

#### L'ABPLL recommande :

- Qu'une structure locale regroupant les différents acteurs économique, social et culturel s'inscrive comme une mesure à prendre dans la *Politique culturelle* tout en reconnaissant l'apport de la bibliothèque comme partenaire multidisciplinaire.

#### Quels sont les ministères et les organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?

Il existe au Québec une centaine de municipalités qui ont adopté une politique culturelle. Toutes ces politiques apportent des orientations précises à leur milieu avec notamment un objectif commun d'inculquer une identité à une communauté et une prise en charge de leur développement culturel. Tous les organismes et gouvernements locaux devraient être interpellés par les orientations culturelles. La bibliothèque est souvent le seul lien et lieu voués à cette mission dans certaines municipalités.

Le ministère de la Culture et des Communications donne accès à de nombreux programmes en soutien aux arts et au milieu du livre, mais n'offre pas de mesures incitatives ou de mécanismes favorisant la cohésion des approches. Or, conformément à la mission des bibliothèques publiques énoncée par l'UNESCO, celles-ci interviennent dans tous les domaines touchant la famille et la société : emploi, éducation, intégration des nouveaux arrivants, alphabétisation...

<sup>11</sup> **Biblio-Aidants** : documentation choisie pour les proches aidants (national); **T.A. Biblio** : trousse d'intervention visant les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme (Boisbriand); **Biblio-Troubadours** : bibliothèque ambulante dédiée aux centres d'hébergement pour aînés (Joliette), **Mots d'amour** : animation théâtrale de la lecture dans les centres d'hébergement pour aînés (Sainte-Thérèse); **Journées d'accueil** pour les nouveaux arrivants et animation de la lecture en arabe pour les réfugiés Syriens (St-Jérôme); **Biblio-Mobile de Laval** : ateliers de francisation et accueil des nouveaux arrivants.

Elles permettent aux individus de se former et de se réaliser. Il faut amener la communauté à réaliser le plein potentiel des bibliothèques publiques et à faire en sorte qu'elles ne soient pas confinées dans un rôle de loisir.

Ce serait réducteur que de circonscrire l'intervention des bibliothèques publiques dans la sphère d'activités du loisir culturel. Évidemment, les citoyens la fréquentent pour emprunter des livres de fiction, des films, de la musique, des jeux, mais ils viennent aussi à la bibliothèque pour chercher de l'information, se documenter sur un sujet, apprendre une langue étrangère, s'initier à l'utilisation d'un logiciel, faire leurs travaux scolaires, travailler en équipe, chercher un emploi, consulter des manuels pour se perfectionner dans un domaine, etc.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- Que le MCC fasse sienne la mission des bibliothèques publiques du Québec telle qu'énoncée par l'UNESCO dans son manifeste et qu'elle le fasse par le moyen d'un texte gouvernemental formel.
- Que la nouvelle politique culturelle suggère la collaboration et la concertation permanente entre les MRC, les municipalités, les organismes culturels et les bibliothèques pour élaborer un plan d'action local menant à l'atteinte d'objectifs communs et la réalisation de projets collaboratifs porteurs.

#### **Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?**

Les bibliothèques publiques sont assurément partie prenante des apprentissages tout au long de la vie et il est reconnu qu'elles jouent un rôle de premier plan dans une société apprenante. Leur accessibilité, l'exhaustivité des ressources qu'elles proposent, l'expertise de leur personnel font de ces institutions que l'on dit de troisième lieu, un endroit de prédilection pour se former, s'informer et stimuler sa créativité. Elles deviennent ainsi un véritable lieu de vie, où il est à la fois possible de se retrouver pour travailler en équipe ou s'installer dans un espace silencieux, propice à la réflexion ou à l'étude. Service de proximité unique, les bibliothèques municipales offrent dans une majorité des cas un horaire d'ouverture couvrant plusieurs plages horaires permettant ainsi aux citoyens de profiter pleinement des services. Également, elles démocratisent l'accès à des équipements de bureautique ou technologiques et proposent des aménagements adaptés aux diverses clientèles. Elles sont véritablement un endroit unique pour apprendre tout au long de sa vie en complémentarité du parcours scolaire.

Misant sur les possibilités immenses de la médiation, plusieurs bibliothèques ont développé dans cette optique des services spécifiques à l'intention des clientèles scolaires, des enseignants et des parents. La force des bibliothèques publiques est de dynamiser l'utilisation des ressources en développant des concepts d'exploitation innovants, l'enjeu étant d'amener les clientèles à prendre connaissance des ressources et de faciliter leur utilisation. Dans la région de Laval

Laurentides Lanaudière, nous avons la chance de compter plusieurs postes d'animateurs dédiés aux bibliothèques et cela est certainement un élément inhérent aux programmes innovants que l'on y retrouve.

Par exemple, Le Fouineur, un programme d'aide à la réussite scolaire du Réseau des bibliothèques de Repentigny, supporte les élèves du primaire dans leurs apprentissages en les initiant à la recherche d'information et en offrant des ateliers de devoirs ludo-éducatifs après l'école.

De même, à Blainville, la bibliothèque a mis en place un programme très stimulant à l'intention des élèves du secondaire. Le programme de mentorat inversé Génération@branchée permet aux adolescents de jouer le rôle de tuteurs auprès des aînés afin de les mettre en contact avec la technologie dans une approche conviviale. Le lien intergénérationnel qui se tisse est enrichissant pour les deux parties et cela stimule les jeunes à tirer profit de leur bénévolat et à développer une expérience significative à inscrire à leur curriculum vitae.

Ces deux programmes ont été récompensés par des prix et ont obtenu la reconnaissance du milieu professionnel, à la fois municipal et scolaire. Néanmoins, leur financement à long terme est fastidieux, car la reconnaissance de la mission éducative des bibliothèques publiques n'est pas acquise. Les deux milieux ont tendance à percevoir leur clientèle comme des individus distincts avec des besoins parallèles. Or, qu'ils soient élèves le jour et citoyens hors des heures de classes ne change pas le fait qu'ils constituent un seul et même individu avec des besoins multiples et rejoignant les missions-clés des bibliothèques publiques énoncées par l'UNESCO : l'alphabétisation, l'éducation, l'information et la culture.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- Que le MCC reconnaisse la mission des bibliothèques publiques et qu'il mette en place des outils promotionnels à cet effet.
- Qu'un mécanisme facilitant la subvention auprès des ministères de l'Éducation et de la Culture soit créé pour inciter les projets de concertation municipale et scolaire. Nous proposons un portail pour recenser les appels de projets conjoints et soumettre les demandes et redditions de compte associées.

#### **Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique?**

Un enfant ayant accès à la lecture deviendra un adulte lecteur. Considérant que la lecture a des retombées positives sur toutes les sphères de notre vie, susciter l'intérêt pour la lecture dès le



plus jeune âge constitue un enjeu majeur. D'autant plus qu'une étude vient d'établir un lien entre la lecture de livres et la longévité.<sup>12</sup>

En plus de participer au programme national « Une naissance, un livre » qui incite les parents à abonner leurs enfants à la bibliothèque municipale dès leur première année de vie, les bibliothèques de Laval Laurentides Lanaudière ont créé, il y a plus de vingt ans, le club de lecture « Les Aventuriers du livre ».<sup>13</sup> Afin de stimuler l'imagination des enfants et susciter leur intérêt pour la bibliothèque, un univers magique a été élaboré et une kyrielle de personnages issus du temps des chevaliers ont pris vie. Ainsi, Lancemot, Livrogalop, Grand Malitout et Grillepage sont devenus des ambassadeurs des lectures estivales auprès de quelque 110 000 membres du club depuis sa création. Cette activité de lecture événementielle, qui s'est renouvelée et bonifiée depuis près d'un quart de siècle, non seulement ne connaît pas de baisse d'intérêt auprès des générations d'enfants qui se sont succédé, mais a manifestement contribué à développer des habitudes de fréquentation régulières de la bibliothèque municipale. Les jeunes de nos régions sont fiers de faire partie de ce club prestigieux.

C'est dans cette même visée que le Club du Rat Biboché<sup>14</sup> a été créé, c'est-à-dire pour combler les attentes des enfants d'âge préscolaire qui voulaient eux aussi avoir le privilège d'être membres d'un club de lecture. Le Rat Biboché veut offrir aux enfants la possibilité d'avoir accès à une grande variété de livres de qualité qui seront susceptibles de les séduire, de les captiver, de les bercer. La lecture développe leur mémoire, renforce leur imagination et éveille leur curiosité. En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle de premier plan dans l'éveil à la lecture et le personnel des bibliothèques met en place des activités amusantes pour enseigner aux parents à exploiter ces ressources.

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny profite du *Défi 5-30* pour donner vie à l'adage « un esprit sain dans un corps sain ». Ainsi, depuis quelques années, une collaboration étroite a été établie avec la division des sports afin d'offrir aux citoyens une programmation misant sur le bien-être global en alliant activité physique et lecture. Du mois de la bibliothérapie, en passant par le défi collectif du marathon de la lecture (42 km de vélo stationnaire dans la bibliothèque en lisant!), les heures du conte « qui bougent » et le prêt d'équipements sportifs accompagnés de ressources documentaires, ce partenariat inusité a amené de nombreux citoyens à redécouvrir leur bibliothèque municipale et a généré d'excellentes statistiques.<sup>15</sup> Les citoyens enfants et adultes ont adhéré rapidement à l'association proposée entre lecture et bien-être et plusieurs en ont profité pour s'abonner à la bibliothèque durant ces activités spéciales.

L'initiative de la succursale *Livre-Service* de L'Assomption s'inscrit également dans cet objectif de développement de bonnes habitudes de fréquentation régulières de la bibliothèque. L'option d'implanter une succursale dans un dépanneur est stratégique, car elle s'inscrit au cœur des

---

<sup>12</sup> Avni Bavishi, Martin D. Slade, Becca R. Levy. *A chapter a day : Association of book reading with longevity*. In : Social Science & Medicine, September 2016, Vol. 164 : 44-48.

<sup>13</sup> <http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/>

<sup>14</sup> <http://www.biboche.ca/>

<sup>15</sup> À elle seule, la programmation « Bibliothérapie » a provoqué une hausse de 53% des prêts de livres dans les thématiques concernées par rapport au mois précédent et au mois suivant.

habitudes quotidiennes des Assomptionnistes et devient une routine : mettre de l'essence, entrer au dépanneur pour payer, prendre un litre de lait, passer à la bibliothèque pour emprunter des livres. Cette micro-bibliothèque a généré à elle seule près de 25 000 visites et plus de 10 000 prêts en 2014! Dans ce même esprit, la Biblio-Mobile de Repentigny a mis en place un service de prêt à la gare de l'AMT durant la saison estivale. L'habitude de choisir des livres à la sortie du train le mardi s'est instantanément ancrée chez les voyageurs. Plusieurs ont profité de cette expérience pour s'abonner à la bibliothèque hors les murs. Il faudrait récompenser les initiatives d'implantation de service dans des lieux déjà établis dans la routine des citoyens qui misent sur la proximité comme facteur de succès du développement des saines habitudes de vie.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- De favoriser les initiatives qui ont pour objectif principal de développer des habitudes de fréquentation régulières de la bibliothèque en misant sur les services hors les murs ou l'implantation de micro-bibliothèques dans des lieux fréquentés régulièrement.
- De reconnaître la lecture comme une saine habitude de vie et une compétence de base pour fonctionner en société.

#### **Comment soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture?**

La clientèle adolescente est difficilement acquise pour les bibliothèques publiques, probablement parce qu'elle ne se reconnaît pas dans le modèle traditionnel qui subdivise les clientèles et les services entre jeunes et adultes. Devenir un lieu attrayant et inclusif auprès de cette clientèle en constante mouvance constitue donc un défi de taille.

Sachant que les adolescents ont une attirance indéniable pour la technologie, l'implantation d'un Fab Lab ou d'un Médialab s'avère un équipement susceptible de stimuler la participation citoyenne des jeunes et peut les amener à s'investir dans des projets coopératifs sur une base régulière. Il est stimulant pour les jeunes de partager leurs connaissances et de profiter d'une vitrine pour diffuser leurs projets. Repentigny et Laval travaillent actuellement à l'implantation de tels projets et misent sur une démarche qui place les adolescents au cœur du projet afin de les intéresser et de leur donner le goût d'y participer activement. L'implantation d'un Fab Lab ou d'une Médialab s'inscrit dans plusieurs aspects du manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique :

- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;

- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique.

Un autre moyen pour susciter l'intérêt des jeunes est de les amener à participer à la prise de décision. Une orientation « pour et par les jeunes » en fera des ambassadeurs de la bibliothèque et contribuera à hausser le taux d'abonnement de cette catégorie d'âge. Ainsi, à St-Eustache et à Joliette, le conseil des ados permet aux jeunes de s'impliquer dans l'élaboration de la programmation et de participer au choix des collections les concernant. À Repentigny, un groupe d'adolescents contribue à élaborer un blogue de recommandations de lecture. Le succès des nouveaux espaces adolescents des bibliothèques de Blainville et de Sainte-Thérèse fait ressortir l'importance d'aménager un lieu à leur image leur étant dédié, et de développer une offre de service sur mesure pour eux.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- D'accorder une place privilégiée à la clientèle adolescente dans la *Politique culturelle* et de favoriser les initiatives qui reconnaissent le caractère spécifique de cette clientèle et qui visent la création de nouveaux services à son intention.

#### **Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie?**

L'engagement bénévole ajoute de la valeur à l'offre de services dispensés par les bibliothèques publiques, particulièrement en ce qui a trait aux services hors les murs. Qu'il s'agisse d'apporter des documents à des aînés confinés en résidence ou de faire la lecture à des écoliers, les bénévoles permettent à certaines bibliothèques de desservir des groupes qu'il serait impossible de rejoindre autrement. Alors que la culture est reconnue comme l'un des meilleurs moyens de favoriser les aptitudes cognitives des individus de tous les âges, l'intervention des bénévoles renforce les liens de partenariat entre les bibliothèques et les organismes communautaires, les écoles et le réseau de la santé dans le but d'atteindre cet objectif. Les bénévoles rapprochent les générations lorsque, par exemple, des aînés animent les livres auprès d'enfants privés de grands-parents ou que des adolescents enseignent l'informatique à des aînés. Les bibliothèques agissent alors comme médiateurs entre les citoyens.

Considérons également que l'engagement bénévole bénéficie autant à ceux qui le pratiquent qu'à ceux qui en bénéficient. Car même si le bénévolat aide à combler certaines disparités budgétaires entre les bibliothèques, en offrant des services qui ne pourraient être offerts sans cet apport, il est souvent traité comme un projet d'intégration par celles-ci. Le travail bénévole permet notamment à des étudiants de s'initier à l'implication citoyenne ou de vaincre l'isolement causé par l'intimidation. Il permet aussi à des personnes handicapées ou limitées d'accéder à une première expérience de travail dans un milieu voué à l'épanouissement de tous.

Le bénévolat représente ainsi un atout important pour les bibliothèques, sans toutefois remplacer le personnel qualifié qui permet d'assurer des services renouvelés et à l'écoute des besoins des usagers. Malheureusement, à cause de l'insuffisance des ressources budgétaires, il arrive que des petites bibliothèques doivent recourir à des bénévoles pour accomplir le travail de base et permettre aux bibliothèques d'ouvrir à la clientèle.

Inversement, certaines bibliothèques se retrouvent dans l'impossibilité de faire appel à des bénévoles pour faire la lecture à voix haute ou livrer des livres à domicile à cause de conventions collectives trop restrictives. Ainsi, cela peut les empêcher de mettre en place des initiatives qui ne pourraient l'être autrement.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- De reconnaître l'action bénévole dans certaines interventions qui ne relèvent pas du travail de base des employés de la bibliothèque, tout en spécifiant l'importance d'avoir en poste des ressources humaines spécialisées (professionnelles, techniques et cléricales) rémunérées pour effectuer le travail directement lié à l'offre de service de la bibliothèque et ainsi bénéficier des retombées d'un personnel stable et qualifié.

**Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés?**

Dans le contexte actuel, bien que 96,3 %<sup>16</sup> de la population du Québec aient accès à une bibliothèque dans leur municipalité, les disparités entre les services de bibliothèques des 1 057 bibliothèques publiques du Québec sont significatives. Ce n'est pas parce qu'une population est desservie par un service de bibliothèque que celui-ci rencontre les normes de services requises pour offrir un service de qualité.

Tout d'abord, 15 % des bibliothèques publiques autonomes tarifient encore l'abonnement des citoyens à la bibliothèque<sup>17</sup>. De plus, selon leur désir, les bibliothèques peuvent ou non tarifier les différents services offerts (collection multimédias, activités et conférences, réservations de documents, prêts entre bibliothèques, etc.) Ces frais freinent sans aucun doute l'utilisation de la bibliothèque par les citoyens des municipalités touchées.

Plusieurs indicateurs varient d'une municipalité à l'autre selon la culture municipale, la volonté des élus en place, les opportunités rencontrées, le budget investi à moyen et à long terme, etc. Les espaces physiques disponibles, l'amplitude des heures d'ouverture, les ressources humaines dédiées, la qualité des collections documentaires, la quantité et la qualité des activités de

<sup>16</sup> Les statistiques de la question 20 ont tous été prises sur le site de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec au [http://semainedesbibliotheques.ca/sources\\_infographique.php](http://semainedesbibliotheques.ca/sources_infographique.php)

<sup>17</sup> IDEM.

médiation culturelle, l'accès aux ressources matérielles et technologiques, les efforts mis sur la promotion des activités et des services sont tous tributaires de facteurs qui diffèrent d'une municipalité à l'autre. Ces écarts majeurs entraînent une sous-utilisation des bibliothèques notamment dans les municipalités rurales de moins de 5 000 habitants dont les heures d'ouverture sont très restreintes et les collections documentaires limitées.

Aucun cadre législatif n'est disponible au Québec pour encadrer la gestion, le développement et l'offre de services des bibliothèques publiques alors que c'est le cas dans les autres provinces canadiennes. Un cadre clair pour régir les obligations législatives et financières aurait sans aucun doute un impact positif sur la qualité des services et sur l'uniformité de l'offre offerte par les bibliothèques publiques. Si les *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec* émanaient du gouvernement, elles seraient un très bon point de départ pour développer un cadre normatif et assurer le respect d'un standard auprès des municipalités.

La bibliothèque publique représente l'institution culturelle la plus fréquentée au Québec. Elle comptabilise 25 175 877 entrées en 2013 comparativement à 21 103 702 entrées pour les cinémas, 14 191 518 entrées pour les musées et 6 671 828 entrées pour les salles de spectacles. Elle est souvent le seul équipement culturel accessible aux citoyens à proximité et sous juridiction municipale. Par conséquent, elle peut devenir un espace citoyen au cœur de la communauté, une plaque tournante pour les organismes communautaires et culturels, un lieu centralisé d'échanges, de partenariats, d'information et d'éducation citoyenne.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- Que le ministère de la Culture et des Communications prenne des mesures tangibles pour assurer une équité dans la desserte des bibliothèques publiques du Québec et dans l'accessibilité aux différents services offerts pour tous les Québécois.

**Le modèle actuel d'intervention gouvernementale a permis de développer l'offre culturelle de manière importante. Faudrait-il maintenant orienter davantage les efforts et les outils pour mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande?**

Les bibliothèques publiques ont souvent accès à des appels de subventions gouvernementales qui leur permettent de développer de nouveaux services, de nouveaux programmes ou de nouveaux événements. Le processus est souvent peu adapté à la réalité des institutions, car les échéanciers sont souvent serrés pour la remise des documents et des résolutions municipales. Les délais laissent peu de temps pour sonder les citoyens et les principaux acteurs du milieu sur leurs réels besoins avant de déposer la demande d'aide financière.

Ces contraintes entraînent donc souvent l'explosion des coûts et des délais, car le projet déposé se trouve à évoluer en aval de la demande au lieu d'en amont. L'orientation du projet, les

objectifs et les besoins réels apparaissent souvent au fil des recherches, des questionnements et des rencontres, plutôt qu'en début de parcours lorsque tous les paramètres sont à établir.

Les appels de projets devraient s'arrimer à la nouvelle tendance de participation citoyenne (co-design) afin de s'assurer de la mise sur pied de services, d'activités ou de programmes qui sont innovants et reflètent les tendances, les enjeux et les besoins des citoyens. Il est nécessaire d'intégrer dès le départ la communauté dans la réflexion afin de développer des projets dont l'impact sera en symbiose avec la réalité. Cette façon de faire nous aide à rester à l'avant-garde et à innover.

Mobiliser les non-utilisateurs des bibliothèques dans le processus de réflexion peut également nous aider à comprendre leurs perceptions de notre institution et nous aider à nous réajuster pour les intégrer davantage.

#### **L'ABPLL recommande :**

- D'arrimer les appels de projets à la nouvelle tendance de participation citoyenne (co-design) afin de s'assurer de la mise sur pied de services, d'activités ou de programmes qui sont innovants et reflètent les tendances, les enjeux et les besoins réels des citoyens.

#### **Quelle devrait être la place du développement culturel autochtone dans la prochaine politique, en tenant compte du contexte propre aux premières nations et aux Inuits?**

Pour les bibliothèques publiques, les Premières nations et les Inuits devront occuper une place prédominante dans la prochaine politique culturelle. Les différentes institutions culturelles, comme les bibliothèques, devront toutefois être outillées pour favoriser cette inclusion. Même si ce constat d'inclusion en est un d'évidence, nous réalisons la méconnaissance généralisée que nous avons des Premières nations et des Inuits. Et pourtant, au Québec, onze nations autochtones cohabitent avec la nation québécoise. Regroupés en plusieurs villages Inuits et communautés amérindiennes, nous retrouvons également de nombreux autochtones urbains, vivant à l'extérieur de ces communautés.

Les bibliothèques publiques sont reconnues pour être des lieux vivants où la culture s'exprime par différents moyens : rencontres d'auteurs, ateliers de création, conférences, spectacles, contes, événements, etc. Les bibliothèques sont prêtes à accueillir les différents représentants autochtones - dont les artistes - afin qu'ils puissent venir partager la richesse de leur culture, leur histoire, leur tradition, leur art, leur langue ou tous sujets ou enjeux qui pourraient interpeller ceux et celles qui fréquentent les bibliothèques publiques.

Pour ce faire, nous souhaitons que cette politique culturelle soit accompagnée de moyens concrets pour permettre ces rencontres. À titre d'exemple, les 10 Centres d'amitié autochtones implantés au Québec, qui ont pour mandat de représenter les autochtones urbains, pourraient être des acteurs de liaison entre les bibliothèques et les représentants autochtones intéressés à

offrir une activité culturelle. Aussi, pour faciliter la réalisation d'activités culturelles avec les communautés amérindiennes ou Inuits, un programme subventionné dûment identifié au développement de la culture autochtone permettrait la réalisation d'activités culturelles autochtones dans les bibliothèques.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- D'accompagner la *Politique culturelle* de moyens concrets pour permettre le développement d'une offre sur mesure dans les bibliothèques publiques à l'intention des Premières Nations.

#### **Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien en place? Comment les améliorer?**

Bien que de nombreuses villes accordent une part significative du budget alloué à la culture à la bibliothèque desservant leur territoire, il nous apparaît évident que l'aide octroyée par l'État, telle qu'elle se définit actuellement, présente certaines limites.

D'abord, nous sommes forcés de constater que plusieurs villes québécoises ne se sont toujours pas dotées d'une politique de développement culturel, rendant par le fait même impossible la négociation d'une entente culturelle avec le ministère. Par ailleurs, l'institution culturelle que représente la bibliothèque se trouve trop souvent écartée de la réflexion entourant la rédaction d'une politique culturelle et se retrouve ainsi absente des projets et initiatives rendus possibles par l'octroi de cette aide financière.

Des trois principaux volets actuels de financement, soit l'entente culturelle, la subvention pour le développement des collections et la subvention pour la construction ou la mise à niveau du bâtiment abritant la bibliothèque, c'est le second point qui a un impact majeur et surtout récurrent pour les bibliothèques. L'aide au développement des collections a eu au fil des ans un impact significatif sur la qualité, la diversité et l'actualisation des collections offertes. Elle a permis à la majorité des bibliothèques d'atteindre ou de dépasser la moyenne nationale établie à 3 livres par habitant. Néanmoins, aucune mesure incitative n'est prévue pour les villes qui envisageraient de rattraper un retard substantiel en ce sens. Il serait aussi intéressant que les exigences ministérielles (Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques, rapport sur l'acquisition de livres et demande de subvention) soient associées à des échéances fixes. Il en va de même pour le versement de la subvention relative à l'achat des volumes.

Par ailleurs, si le plan Vaugois a permis au Québec de diminuer l'écart qui le séparait de certaines autres provinces canadiennes, notamment de l'Ontario, en termes de nombre de bibliothécaires par habitant, il reste que le rattrapage n'est pas terminé. Actuellement, cet écart est de 2 bibliothécaires ontariens pour chaque bibliothécaire québécois. L'État aurait tout à gagner à subventionner l'embauche de bibliothécaires professionnels, par exemple en appliquant des mesures incitatives qui encourageraient les villes à le faire. De même, il serait

intéressant de miser sur la formation continue de ces professionnels, qui bien souvent n'atteint pas l'objectif de 1 % de la masse salariale de la ville.

#### **L'ABPLLL recommande :**

- Que les *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec* soient émises par le ministère de la Culture et des Communications et reconnues comme des normes de qualité, afin d'homogénéiser les pratiques et hausser le niveau de service sur l'ensemble du territoire. Des mesures incitatives pour les villes pourraient être associées, visant tant l'embauche que la formation de bibliothécaires professionnels.

#### **Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève?**

Bien qu'on ne retrouve pas encore dans nos régions d'exemples concrets de programmes visant à encourager l'innovation, l'entrepreneuriat et la relève, nous sommes d'avis que les bibliothèques publiques peuvent intervenir positivement dans ces processus. Par exemple, l'implantation d'un Fab Lab ou d'un Médialab pourrait donner lieu à de nouveaux partenariats avec la Jeune chambre de commerce ou des écoles de formation professionnelle. Ces nouvelles installations rendant accessibles des technologies de pointe peuvent être très attrayantes et stimulantes pour de jeunes travailleurs autonomes ayant choisi de se réaliser dans le domaine de la création numérique. En début de carrière, non seulement il peut être avantageux financièrement d'avoir recours à des technologies accessibles à la communauté, mais profiter d'un lieu de réseautage informel stimulant peut avoir des retombées concrètes sur le démarrage d'une carrière.

Par ailleurs, les bibliothèques peuvent profiter de ces clientèles particulièrement intéressées par l'auto-formation et la recherche d'information pour développer des collections de ressources documentaires spécialisées, mettre en place un service de référence avec une approche d'affaires, offrir un service de veille informationnelle, organiser des conférences thématiques ou mettre en place un programme de mentorat.

Nous pensons également à une initiative de la Finlande, la bibliothèque « Meeting Point »<sup>18</sup> à Helsinki qui consiste véritablement en un lieu de rencontres pour les jeunes entrepreneurs et la relève. On y retrouve essentiellement la documentation, l'accès à des ressources numériques et de petits locaux qui font office de bureaux pour les jeunes entrepreneurs qui en sont à leurs premières rencontres d'affaires. Non seulement ces ressources sont pratiques pour les jeunes, mais elles les placent dans un environnement professionnel stimulant et accessible qui contribue à la persévérance et au succès de leur démarche.

Ainsi, au-delà de leur objectif de contribuer à la littératie numérique et de démocratiser l'accès aux technologies, les bibliothèques publiques peuvent jouer un rôle de facilitateur pour stimuler

<sup>18</sup> <http://keskustakirjasto.fi/en/2011/06/03/the-library-as-an-urban-office/>  
<http://www.ifla.org/past-wlic/2012/half-day-library-visits-helsinki-metropolitan-area.htm>



les occasions d'affaires et outiller les jeunes entrepreneurs. Ce créneau d'intervention touchant directement le milieu des affaires et les commerçants locaux peut amener les bibliothèques à conclure plus facilement des ententes de partenariats financiers ou de commandites.

**L'ABPLL recommande :**

- De mettre en valeur dans la *Politique culturelle* la création de partenariats entre la culture et le milieu des affaires afin de mettre en place des initiatives pour outiller les jeunes professionnels et contribuer à stimuler la fibre entrepreneuriale.